

COMPTE RENDU DE LA 311° RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE: 311 A: 2 août 2022

311 B: 11 août 2022

ENDROIT : Vidéoconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS : Geneviève Bélanger, Canada, Présidente

Louis Breton, Canada John Paul Murdoch, GNC Daniel Berrouard, Québec Nicholas Poirier, Québec

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion 311^e A et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 310^e réunion

Le compte rendu de la 310^e réunion est adopté tel quel.

Action: Traduire et classer le compte rendu de la 310^e réunion.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 16 juin 2022 au 2 août 2022 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet minier de construction et d'exploitation d'un gisement cupro-aurifère sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James par Troilus Gold

N/Réf: 3214-11-025

- Avis de projet Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Avant que le Comité d'évaluation (COMEV) puisse émettre une directive de l'étude d'impact pour ce projet, il appert que certaines vérifications doivent être effectuées concernant l'identification et la délimitation des zones naturelles, des zones non-perturbées, des zones restaurées, et des zones perturbées (en exploration et exploitation future). Le COMEV est en attente de ces détails afin de clarifier certains aspects du projet. L'analyse de projet poursuivra durant une rencontre prévue le 11 août 2022.

5) Projet de création du Parc national Assinica par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

N/Réf: 3214-18-011

Mise à jour de la directive de l'étude d'impact

En juillet 2012, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a transmis les renseignements préliminaires pour le projet de Parc national Assinica. En octobre 2012, après l'analyse du document par le Comité d'évaluation (COMEV), une directive a été transmise au promoteur indiquant la portée de l'étude d'impact. Puisque la directive émise en 2012 était valide pour une période de trois (3) ans, le promoteur demande une mise à jour de celle-ci.

Le COMEV a reçu, le 2 juin 2022, la demande de mettre à jour de la directive de l'étude d'impact pour le projet de Parc national Assinica.

Le projet de Parc national Assinica répond à un engagement de la « Paix des braves », une entente convenue par le gouvernement du Québec et les Cris du Québec en février 2004. Cet engagement vise, entre autres, à protéger une partie des terres patrimoniales cries d'Assinica par un statut de Parc national du Québec. Ce parc protégera un échantillon représentatif de la

forêt boréale et des régions naturelles du plateau de la Rupert et des basses-terres de la baie James.

La Direction des parcs nationaux du MFFP a consulté les parties prenantes, dont les maîtres de trappe concernés par le projet, à chaque étape du projet. Ce processus a amené des délais plus longs que prévus dans l'avancement du projet et, conséquemment, l'étude d'impact n'a pas été réalisée à ce jour.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV recommande une mise à jour la directive qui sera transmise, en pièce jointe avec sa lettre de transmission, à l'Administrateur provincial.

Action: Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial

Transmission de la mise à jour de la directive de l'étude d'impact

6) Projet de réhabilitation environnementale d'une ancienne station-service dans la localité de Radisson par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

N/Réf: 3214-16-086

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 24 mai 2022, les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet.

Par ce projet, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) souhaite procéder au nettoyage et à la décontamination des sols d'une ancienne station-service située en périphérie de la localité de Radisson. Le site est abandonné depuis le démantèlement des infrastructures pétrolières. Les travaux de décontamination des sols seront réalisés sur le site par biodégradation afin d'atteindre le critère C du *Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés*. À la fin du traitement des sols, le site sera remblayé avec les sols décontaminés et nivelé.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV recommande de soustraire ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

Le COMEV informera le promoteur qu'il devra déposer un plan de réhabilitation auprès de la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec du MELCC. De plus, le COMEV encouragera le promoteur de fixer l'objectif de décontamination des sols au critère A ou Bécotox du Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés afin de maximiser le potentiel écologique du projet.

Action: Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial

Transmission d'une recommandation de non-assujettissement

- 7) Projet réhabilitation environnementale d'une ancienne station-service sur la route Transtaïga par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles N/Réf: 3214-16-086
 - Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Avant que le Comité d'évaluation (COMEV) puisse émettre une recommandation pour ce projet, il appert que certaines vérifications doivent être effectuées concernant la relation entre ce projet et le projet de démantèlement des camps de l'ancienne pourvoirie sur la Transtaïga. Le COMEV est en attente de ces détails afin de clarifier certains aspects du projet. L'analyse de projet se poursuivra durant une rencontre prévue le 11 août 2022.

8) Divers

a) Projets en attente

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., N/Réf: 3214-05-082 (En attente des réponses du promoteur)
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska, N/Réf.: 3219-01-002 (En attente des réponses du promoteur)
- Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation N/Réf. : 3214-16-081 (En attente des réponses du promoteur)
- Projet d'agrandissement d'une carrière existante et réouverture d'une ancienne sablière au km 58 de la route 19900 (anciennement R-1005) par le ministère des Transports du Québec. N/Réf.: 3214-03-022 (En attente des réponses du promoteur)
- Projet d'ouverture et exploitation d'une carrière dans le secteur de Chibougamau par Dynamitage TCG inc. N/Réf : 3214-03-047 (Fermeture du dossier)
- Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du Lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. N./Réf.: 3214-03-048 (en attente du promoteur)
- Projet de démantèlement du camp principal et des camps satellites d'une ancienne pourvoirie dans le secteur de la route Transtaïga par le MERN N./Réf.: 3214-16-084 (en attente du promoteur)
- Projet de construction de la résidence Nadoshtin par la Société Corporation Résidence Nadoshtin inc. N./Réf.: 3214-14-025 (en analyse)

9) Prochaines réunions

Les prochaines rencontres du COMEV sont prévues pour le 29 septembre et le 19 octobre 2022 par vidéoconférence.

- 10) Rencontre 311 B le 11 août 2022 : Projet minier de construction et d'exploitation d'un gisement cupro-aurifère sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James par Troilus Gold N/Réf : 3214-11-025
 - Avis de projet Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 6 juin 2022, les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet.

Le projet vise la réouverture de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus située à environ 175 km au nord de Chibougamau dans la région du Nord-du-Québec. Le site du projet se trouve sur les terres de catégorie III de la communauté crie de Mistissini. Le projet minier de Troilus Gold vise l'extraction de minerai à partir de trois fosses à ciel ouvert. Deux fosses ayant été exploitées précédemment et actuellement en processus de restauration (J4 et 87) seront agrandies et une nouvelle fosse sera aménagée au sud-ouest du projet (fosse Sud-Ouest).

Après avoir étudié l'ensemble des renseignements soumis par l'initiateur, le COMEV transmettra à l'Administrateur provincial, sous forme d'une directive en pièce jointe avec sa lettre de transmission, sa recommandation sur la portée de l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social à être effectué par l'initiateur.

Action: Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial Transmission de la directive de l'étude d'impact

11) Rencontre 311 B – le 11 août 2022 : Projet réhabilitation environnementale d'une ancienne station-service sur la route Transtaïga par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

N/Réf: 3214-16-086

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 25 mai 2022, les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet.

Par ce projet, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) souhaite procéder au nettoyage et à la décontamination des sols d'une ancienne station-service située sur la route Transtaïga. Les équipements pétroliers ont été retirés en 2020 et le site est vacant. Les sols contaminés seront retirés pour être traités hors site ou seront acheminés vers un site d'enfouissement et/ou de traitement des sols, selon leur niveau de contamination. Le site sera remblayé avec des sols propres provenant d'un banc d'emprunt de la région.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à des questions et commentaires, lesquels seront inclus dans la lettre de transmission.

Action: Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial Transmission de questions et commentaires

Annexe A Suivi de la correspondance du 16 juin au 2 août 2022

Survi de la correspondance du 10 juin au 2 avut 2022					
Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de réhabilitation environnementale du site Mirabelli au km 324 de la route Billy-Diamond par Hydro-Québec N./Réf.: 3214-16-083	Melissa Gagnon MELCC	Nicolas Morin Hydro-Québec	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 20 juin 2022 Reçu COMEV le 20 juin 2022	Pour information
Projet de banc d'emprunt pour la restauration du parc à résidus Coniagas par Galaxy Lithium (Ontario) inc. N/Réf: 3214-14-054	Maud Ablain MELCC	Denis Couture Galaxy Lithium inc.	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 21 juin 2022 Reçu COMEV le 21 juin 2022	Pour information
Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les Équipements JVC inc. N/Réf: 3214-03-048	Geneviève Bélanger COMEV	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 22 juin 2022 Accusé réception le 22 juin 2022	Pour recommandation
Projet de démantèlement du camp principal et des camps satellites de l'ancienne pourvoirie sans le secteur de la route Transtaïga par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles N/Réf: 3214-16-084	Geneviève Bélanger COMEV	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 30 juin 2022 Accusé réception le 4 juillet 2022	Pour recommandation
	Melissa Gagnon MELCC	Kelly Bélisle MERN		Transmis le 11 juillet 2022 Reçu COMEV le 12 juillet 2022	
Projet de construction de la résidence Nadosthtin par la société Corporation Résidence Nadoshtin inc. N./Réf.: 3214-06-031	Noureddine Mouncef Société d'énergie de la Baie James	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission de renseignements préliminaires	Transmis le 17 juin 2022	Pour recommandation
	Melissa Gagnon MELCC	Geneviève Bélanger COMEV		Transmis le 11 juillet 2022 Reçu COMEV le 12 juillet 2022	
Projet d'ouverture et exploitation d'une carrière dans le secteur de Chibougamau par Dynamitage TCG inc. N/Réf: 3214-03-047	Melissa Gagnon MELCC	Bernard Vachon Dynamitage TCG inc.	Fermeture du dossier	Transmis le 11 juillet 2022 Reçu COMEV le 12 juillet 2022	